



ÉVREUX  
PORTES DE NORMANDIE

ARRETE N°2022-06-14

DIRECTION DE L'URBANISME OPERATIONNEL  
SERVICE AMENAGEMENT OPERATIONNEL ET FONCIER

## ARRETE D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE EN VUE DU DECLASSEMENT D'UNE PARCELLE A USAGE DE PARKING ET DE LA DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE ENQUETEUR

**Le Président d'Evreux Portes de Normandie,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le code de la voirie routière et notamment les articles L.141-3 et R.141-4 à R.141-10,

**Vu** le code des relations entre le public et l'administration,

**Vu** la délibération du 14 juin 2022 du Bureau communautaire de la Communauté d'Agglomération Evreux Portes de Normandie relative au lancement d'une enquête publique en vue du déclassement de la parcelle en nature de parking cadastrée à Evreux Section AY numéro 69,

**Vu** les pièces du dossier qui sont soumises à l'enquête publique

**Considérant** la nécessité d'ouvrir une enquête publique préalablement au déclassement du domaine public de l'emprise de la parcelle en nature de parking cadastrée à Evreux Section AY numéro 69,

Après consultation du commissaire enquêteur,

### ARRETE

**Article 1 :** Une enquête publique relative au projet de déclassement d'une partie de l'emprise du domaine public de la parcelle en nature de parking cadastrée à Evreux Section AY numéro 69 aura lieu pendant 18 jours consécutifs du 11 au 28 juillet 2022 inclus jusqu'à 17 heures à la Communauté d'Agglomération d'Evreux Portes de Normandie.

**Article 2 :** Monsieur Christian BAÏSSE, Responsable de sûreté industrielle, inscrit sur la liste départementale annuelle d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur, est désigné comme commissaire enquêteur.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200071454-20220621-asb-22ardeclevr-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/06/2022

Affichage : 21/06/2022

**Article 3 :** Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés à l'Hôtel d'agglomération Evreux Portes de Normandie pendant toute la durée de l'enquête et seront consultables par le public aux heures habituelles d'ouverture de l'hôtel d'agglomération. Le dossier d'enquête publique est également consultable sur le site internet de la Communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie, <https://evreuxportesdenormandie.fr/2868-parking-rues-djougou-boileau.htm>

**Article 4 :** Les observations du public peuvent être formulées par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur qui les annexera au registre de l'enquête, à l'adresse suivante :  
Enquête publique – Déclassement du parking rue Boileau, Evreux Portes de Normandie, 9 rue Voltaire, CS 40423 27004 EVREUX CEDEX  
Les observations peuvent également être formulées sur le registre d'enquête papier présent à l'hôtel d'agglomération et par voie dématérialisée à l'adresse mail suivante : AY69@epn-agglo.fr.

**Article 5 :** Le commissaire enquêteur recevra en personne les observations du public , le jeudi 28 juillet 2022 de 15h à 17h.

**Article 6 :** A l'expiration du délai fixé ci-dessus, le registre sera clos, paraphé et signé par le commissaire enquêteur qui, dans le délai d'un mois, transmettra le dossier et le registre d'enquête au Président de la Communauté D'Agglomération d'Evreux Portes de Normandie avec son rapport et ses conclusions. Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur devront être tenues à la disposition du public durant un an à l'Hôtel d'Agglomération.

**Article 7 :** Le Conseil Communautaire délibérera. La délibération et le dossier d'enquête seront adressés par le Président de la Communauté d'Agglomération d'Evreux Portes de Normandie à la Préfecture. Si le Conseil Communautaire passait outre, le cas échéant, aux observations présentées ou aux conclusions défavorables du commissaire enquêteur, la délibération devra être motivée.

**Article 8 :** Le présent arrêté sera affiché à l'hôtel d'agglomération, sur les lieux du projet et sur le site internet au plus tard quinze jours avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

**Article 9 :** Ampliation du présent arrêté sera adressé à Monsieur le Préfet de l'Eure et à Monsieur le Commissaire Enquêteur.

Fait à Evreux, le 21 JUIN 2022  
Le Président d'Evreux Portes de  
Normandie



Guy LEFRAND

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200071454-20220621-asb-22ardeclevr-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/06/2022

Affichage : 21/06/2022